

le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
5 au 11 mars 1998



10,00 F

Sans-emplois, sans-papiers... convergence des luttes Agir au lieu d'élire !

Ce début de nouvelle année aura été indiscutablement marqué par le mouvement des chômeurs. De Marseille à Paris en passant par Rennes, Perpignan, Lyon et bien d'autres villes, de nombreux chômeurs ont brisé l'isolement qui caractérisait leur situation afin de se grouper et d'agir ensemble contre la misère et la précarité de leur quotidien. Si le mouvement a démarré sur des

d'une société produisant inégalités, misère et exploitation. Tel a été le sens de nombreuses occupations symboliques, d'opérations de réquisitions dans les supermarchés et les restaurants de luxe, mais aussi de la popularisation de slogans clairement anticapitalistes tel que « partageons les richesses, pas la misère » ou « rien n'est à eux, tout est à nous ! ». Très vite ce mouvement a

développer en autonomie par rapport à toute représentation politique. L'objectif est de tenter de terminer le mouvement tout en lui donnant l'illusion d'un aboutissement. La première tentative aura été celle de la C.G.T. lors de la journée d'action du 27 janvier pour les 35 heures, au moment où la loi était discutée au parlement. L'astuce était alors simple, raccrocher les chômeurs à la question des 35 heures en leur faisant croire que cette loi est une première mesure salutaire contre le chômage. Depuis cette journée, la C.G.T. s'est faite bien discrète. Néanmoins, malgré le retrait de son aide logistique, le black-out total imposé par les médias depuis cette date, l'entrée en scène de la répression, dans de nombreuses villes la détermination des chômeurs n'a pas été ébranlée et le mouvement se poursuit. Nouvelle tentative, celle d'A.C.! cette fois-ci prévue pour le 7 mars, au moment où le gouvernement commence à réfléchir sur une loi « contre l'exclusion ». L'idée de départ d'organiser lors de cette journée une seule manifestation à caractère national à Paris s'inscrivait bien dans la volonté de mieux contrôler le mouvement et son orientation plutôt que de voir éclore de multiples initiatives locales « incontrôlables » et risquant de dépasser les objectifs fixés. La méthode est simple : centraliser pour mieux contrôler et ainsi se prévaloir de la légitimité d'organisation représentative du mouvement pour pouvoir ensuite dialoguer avec le gouvernement et tenter de marginaliser tous ceux qui ne s'inscrivent pas dans cette démarche. Notons que ces deux journées, celle du 27 janvier comme celle du 7 mars, se focalisent autour de projets gouvernementaux, cherchant par la pression à en obtenir le maximum mais aussi à y apporter un soutien évident. Dans les deux cas, à la veille des élections, les relais associatifs et syndicaux de la gauche tentent de trouver des perspectives en reconstruisant l'unité derrière le gouvernement.

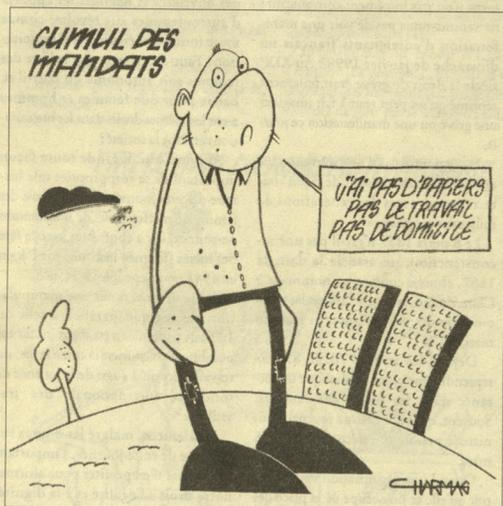
dépassé, par ses mots d'ordre et ses pratiques, le cadre que lui avaient fixé les structures se voulant représentatives du mouvement des chômeurs, à savoir essentiellement A.C.! et les comités chômeurs C.G.T. Si les idées libertaires trouveront un large écho, nos pratiques et modes de fonctionnement s'imposent à de nombreux endroits, spontanément ou par impulsion des militants anarchistes investis dans la lutte, au grand désarroi des professionnels de l'encadrement des mouvements sociaux. Collectif autonome de chômeurs, souveraineté des assemblées générales, mandaterments, action directe, voilà des formes bien libertaires dont s'est paré le mouvement.

Contre les manipulations politiciennes

Il n'est peut-être alors pas étonnant de voir la C.G.T. puis A.C.I., chacun à leur tour, tenter de trouver une issue rapide au mouvement, à quelques semaines des élections régionales et cantonales, même les composantes syndicales et associatives les plus remuantes de la « gauche plurielle » sont conscientes qu'elles ne peuvent laisser se développer un mouvement qui leur échappe, se radicalise et risque de se

• 8 mars : Journée
internationale des
femmes
page 2 et 3

• Drogues : mobilisation
contre la répression
page 5



revendications spécifiques, du type prime de Noël de 1 500 F, augmentation des minima sociaux ou encore l'extension du R.M.I. au moins de 25 ans, rapidement, le mouvement se radicalisa et globalisa ses revendications, cherchant alors à dénoncer l'ensemble

9^e semaine de la presse
dans l'école
16-18-21 mars 1998

Enseignants
Inscrivez-vous
au 12 janvier
au 6 février 1998
sur le 3614 EDUTEL,
mot-clé PRESSE

ISSN 0026-9433 - N° 1113



EDITORIAL

En France, la misère gagne chaque jour du terrain, mais rassurez-vous, tout va bien. Les spécialistes nous l'assurent : tous les indicateurs économiques sont au beau fixe. La croissance revient. L'inflation est au plus haut. L'excédent commercial bat des records. Les patrons font des profits florissants et parlent d'investir. Dans ce contexte, les économistes prévoient une marge de manœuvre de 40 à 60 milliards de francs dont disposera le gouvernement pour élaborer le prochain budget. Allons-nous en finir avec quinze ans de rigueur et d'austérité ? La « gauche plurielle » va-t-elle enfin tenir ses promesses ? Vous pensez voir le bout du tunnel ? Si vous croyez encore à ces balivernes, vous allez être fort déçu.

Sentant le danger d'une situation propice à la multiplication des revendications sociales, Jospin a pris les devants. Le 26 février, il est monté au créneau pour fixer le « domaine du possible » et prêcher la patience. « Pour distribuer, a-t-il dit, il faut aussi produire ».

Dans le Figaro, Franz-Olivier Giesbert a su apprécier à sa juste valeur l'intervention du Premier ministre. Clairement, il salue Jospin « qui a montré depuis des mois une aptitude certaine à gouverner » puis termine en affirmant « bonne nouvelle, Lionel Jospin se blairise ». À moins de trois semaines d'échéances électorales, l'expression d'un tel satisfecit n'est pas anodin. Tentons de comprendre le pourquoi de ce « ralliement ».

Aujourd'hui, le patronat perçoit de plus en plus l'existence d'un revenu indépendant de toute activité, les minima sociaux, comme un obstacle, écartant toute une population du marché du travail, fixant un seuil à la baisse des salaires et freinant le développement massif du temps partiel. Pour accélérer la généralisation de la flexibilité et de la précarité, le C.N.P.F. propose pragmatiquement l'extension-adaptation des minima sociaux : ils deviendraient des compléments de salaire versés sous condition d'activité, car « il n'y a pas de droits sans devoirs ». Ce projet vise à instaurer le travail forcé tout en demandant à la collectivité de socialiser le coût du travail au profit du patronat.

Dans l'esprit du C.N.P.F. cette mutation doit se faire par étapes. Dans un premier temps, elle doit être accompagnée de mesures incitatives : un chômeur ou un Rmiste acceptant un petit boulot verrait son allocation maintenue et son montant réduit partiellement. Ni plus ni moins, c'est exactement ce que dit Marie-Thérèse Join-Lambert dans son « rapport sur les minima sociaux » en parlant d'améliorer les règles dites de « l'intéressement », permettant de cumuler un minimum social et un revenu d'activité.

Le 26 février, Jospin a lui-même adopté cette logique, proposant que « tout allocataire du R.M.I., ou de l'A.S.S., (...), qui reprenne un emploi, puisse conserver son allocation, de façon dégressive, pendant un an, dans la limite, en gros, d'un S.M.I.C. ».

FOP 2520

Les « 8 mars » se suivent : mais quelle signification ?

RETROUVER LES ORIGINES de la Journée internationale des femmes n'est pas chose facile et plusieurs féministes s'y sont attelés.

Des faits incontestés

1910

À Copenhague, Clara Zetkin propose aux participantes de la Deuxième conférence internationale des femmes socialistes que (...) « les femmes socialistes de tous les pays organisent tous les ans une "journée des femmes" qui servira en premier lieu la lutte pour le droit de vote des femmes ».

1911

Des manifestations impressionnantes ont lieu dans un grand nombre de pays d'Europe et aux États-Unis. Dans la

seule ville de Berlin, 45 meetings rassemblent plus de 40 000 participants et plus de 30 000 femmes défilèrent dans les rues de Vienne en Autriche.

1913

Des rassemblements clandestins sont organisés en Russie, notamment à Saint-Petersbourg.

1914

Mary Richardson lacère de coups de couteau la statue de la Vénus de Vélasquez et déclare vouloir « détruire le portrait de Vénus, la plus belle femme de l'histoire mythologique, pour protester contre le gouvernement qui détruit Miss Pankhurst, le plus beau caractère de l'histoire moderne ».

1915

Alexandra Kollontaï organise à

Christiana, près d'Oslo, une manifestation des femmes contre la guerre et Clara Zetkin une conférence internationale des femmes, prélude à la conférence de Zimmerwald.

Le 8 mars 1917 (dans le calendrier géorgien, le 23 février), des femmes manifestent en Russie. « Sans tenir compte de nos instructions, les ouvrières de plusieurs tisseries se sont mises en grève et ont envoyé des délégations aux métallurgistes pour leur demander de les soutenir... Il n'est pas venu à l'idée d'un seul travailleur que ce pourrait être le premier jour de la Révolution » (Trotsky, Histoire de la Révolution russe).

Si Trotsky ou d'autres témoins insistent sur le caractère spontané et indiscipliné de cette initiative, d'autres s'en attribueront la paternité et l'organisation : « Le 23 février, à l'appel du comité bolchevik de Petrograd, des ouvrières descendirent dans la rue pour manifester contre la famine, la guerre, le tsarisme » (Histoire du parti bolchevik, cité par V. Michaut, Cahiers du Communisme, 1950).

Les articles qui seront consacrés à partir de 1920 à la Journée internationale des femmes ne feront pas souvent référence à cette grève des femmes en Russie mais donneront des versions variables à l'origine de cette journée et à sa signification, selon les besoins du moment et de l'organisation qui en parle.

En 1925, on se contente d'appeler les femmes à lutter contre le colonialisme et en 1932-1933 à se révolter contre le fascisme ; ou encore on les convie à envier le sort des femmes soviétiques, libérées par la Révolution d'Octobre (!).

Après la guerre, à partir de 1946, c'est de plus en plus aux mères que l'on s'adresse.

Le 8 mars 1949, on lit dans l'*Humanité* cet appel « aux Mères de famille, travailleuses, défendre la paix, c'est réclamer que tout soit mis en œuvre pour l'amélioration du sort des familles et des travailleurs ».

1857 :

Le mythe des origines ?

C'est dans l'*Humanité* du 5 mars 1955 que la légende du 8 mars 1857 fait son apparition : « La journée internationale des femmes continue la tradition de lutte des ouvrières de l'habillement de New York, qui, en 1857, le 8 mars, manifesteront pour la suppression des mauvaises conditions de travail, la journée de 10 heures, la reconnaissance de l'égalité du travail des femmes. Cette manifestation produisit une grande impression et fut recommencée en 1909, toujours par les femmes de New York. En 1910 (...), C. Zetkin proposa de faire définitivement du 8 mars, la journée internationale des femmes ».

En 1957, le même journal célèbre le centenaire de ce 8 mars : « Les ouvrières de l'habillement (...) s'en allèrent défilant dans les rues, comme des hommes, portant pancartes et banderoles ».

Faut-il croire Antoinette (mensuel des femmes de la C.G.T.), qui écrit dans son n°1 de mars 1964 : « Ce sont les Américaines qui ont commencé, c'était le 8 mars 1857 (...) pour réclamer la journée de 10 heures, elles ont envahi les rues de New York » ? Ce journal ajoute en mars 1968 : il s'agit du 8 mars 1857 et les ouvrières en grève « réclamaient déjà la réduction du temps de travail, l'augmentation des salaires et leur égalité pour un travail égal, des crèches et le respect de leur dignité ».

La version des « Pétroleuses », en mars 1975, qui fixe aussi l'origine du 8 mars au 8 mars 1857, est-elle plus vraisemblable : « Une des premières grèves de femmes, opposant les ouvrières du textile à la police de New York, qui charge, tire et tue » ?

Des recherches entreprises, tant dans les livres d'histoire du féminisme, que dans ceux du mouvement ouvrier américain ou encore dans les quotidiens de l'époque, rien ne prouve l'existence d'une grève de femmes ce jour-là, ni d'une répression policière...

Un des arguments évoqués pour ne pas croire à une grève est que le 8 mars 1857 tombait un dimanche ; cet argument n'est pas forcément convaincant : ne venons-nous pas de voir une manifestation d'enseignants français un dimanche de janvier 1998 ? Au XIX^e siècle le droit de grève était tellement réprimé qu'on peut tout à fait imaginer une grève ou une manifestation ce jour-là.

Ne s'agirait-il pas d'un « souvenir obscur qui se serait transmis de façon souterraine à travers des générations de militantes socialistes » ?

Le 8 mars 1857 n'est-il pas une reconstruction qui associe la date de 1857, choisie comme un hommage à Clara Zetkin, née cette année-là, et les ouvrières des tissages russes en grève en mars 1917 ?

Depuis les années 70, le 8 mars reprendra une place symbolique importante dans les luttes des femmes. Souvent, quand se crée un journal féministe le premier numéro est daté du 8 mars.

Quand une organisation veut montrer qu'elle se préoccupe de la place des femmes dans la société, elle profite du 8 mars pour sortir un numéro spécial de ses publications (ou y consacrer une page spéciale).

Le 8 mars 1982, à l'initiative du tout nouveau ministère des Droits des Femmes, va « se dérouler en France un nombre considérable de cérémonies, toutes destinées à glorifier, revaloriser (ou simplement rappeler) l'importance du rôle des femmes dans la société française ».

D'autres 8 mars verront les femmes manifester pour revendiquer la possibilité de circuler la nuit tranquillement, par exemple à Lyon, en 1997 la manifestation s'intitule « Prenons la nuit » ; en 1996, à Besançon les « Sorcières sans frontière », à Poitiers, des femmes et des hommes du groupe Alexandre Berck-

man rebaptiseront les rues de la ville en les féminisant : Louise Michel et Emma Goldman y seront en bonne place !

Les manifestations se succèdent, en solidarité avec les femmes qui luttent dans tous les pays, des « Mères de la place de Mai » argentines aux femmes algériennes qui luttent contre l'intégrisme religieux et l'État qui tentent, chacun à leur façon, de les opprimer.

Cette recherche sur l'histoire du 8 mars - ici bien succincte - montre l'opacité permanente de l'histoire des femmes : si les femmes, leurs actions et leurs initiatives, étaient mieux prises en compte et reconnues, n'éviterait-on pas ce doute ?

Cela montre aussi que la lutte des femmes et la lutte des classes ne concordent pas forcément : certaines établissent une hiérarchie entre les deux et veulent croire que la révolution économique contre le capitalisme balayera des siècles de patriarcat ; d'autres essaient de soumettre la lutte des femmes à l'intérêt de leur organisation, les utilisant quand il y a une opportunité, les rejetant vers les fourneaux quand il n'y a plus besoin d'elles...

Faut-il ne s'intéresser qu'aux luttes des ouvrières et négliger les apports d'autres femmes aux révoltes contre toute forme d'aliénation et d'exploitation ? Faut-il envisager que la lutte des femmes soit autonome ou faut-il se battre pour que femmes et hommes aient les mêmes droits dans les organisations et dans la société ?

Aujourd'hui, il est de toute façon important de se réapproprier une histoire de cette Journée internationale des femmes. En effet, pour de nombreuses personnes, il y a confusion avec la fête des mères (journée instituée par Pétain en 1941 pour repeupler la France).

On peut aussi noter une manipulation idéologique, parallèle à celle du 1^{er} Mai : ce dernier n'est-il pas inscrit sur nombre de calendriers comme la fête du travail alors qu'il s'agit de la journée de solidarité internationale des travailleurs ?

Finalement, malgré les doutes sur l'origine de cette journée, l'important n'est-il pas d'en profiter pour affirmer notre droit à l'égalité et à la dignité, pour affirmer nos revendications et manifester notre solidarité avec toutes les femmes en lutte dans le monde ?

Pour un 8 mars, Journée internationale de lutte de toutes les femmes !

Élisabeth Claude

Sources :

Jose Contreras, Anny Desreumaux, Christine Fauré, Liliane Kandel, Françoise Picq. Une commémoration peut en cacher une autre : à propos de la Journée Internationale des Femmes. *Histoire d'Elles*, n°0, 8 mars 1977.

Liliane Kandel, Françoise Picq. Le mythe des origines, à propos de la Journée Internationale des Femmes. *La revue d'en face*, n°12, automne 1982.

Rose Prudence, Françoise Picq. La légende du 8 mars : de l'agit-prop. *Libération*, 8 mars 1982.

Une lutte pour les droits des femmes en Algérie

Le 8 mars 1998, les femmes algériennes vont occuper, une nouvelle fois, la rue et affirmer leur volonté de ne pas accepter leur enfermement. Il y a un an, le 8 mars 1997, 14 associations féminines et/ou féministes ont pris une initiative afin de rompre l'isolement des militantes et des femmes en particulier. Elles ont décidé de lancer une pétition « Un million de signatures pour le droit des femmes dans la famille ». Elles proposent l'adoption et l'application immédiate de 22 propositions pour amender le Code de la famille (1984) qui met les femmes dans un statut de mineures dans la famille.

Dans une situation dramatique pour le peuple algérien, tant d'un point de vue économique que politique, cette pétition est un premier pas dans le combat unitaire, notamment pour les femmes qui sont violées, égorgées et mutilées. La plupart des associations signataires sont pour l'abrogation pure et simple du Code de la famille. Cette pétition est dirigée vers les femmes et les hommes en Algérie, mais aussi dans la communauté algérienne vivant à l'étranger. Des associations de solidarité avec l'Algérie et/ou féministes servent de relais dans cette campagne. En réponse, le Hamas a annoncé qu'il ferait signer 3 millions de gens pour le Code. Pour les associations signataires, l'égalité comme droit fondamental de la personne humaine est l'élément central. Le plus urgent, pour elles, était de faire connaître à grande échelle le Code de la famille, tout en amenant des propositions alternatives.

À l'occasion de ce 8 mars, les associations vont faire un bilan, mais d'ores et déjà, le contexte sécuritaire pèse sur cette campagne ; pour les militantes de ces associations, il est difficile d'aller sur les marchés pour faire signer. Cependant cette campagne permet un travail de proximité et des échanges avec des femmes et des hommes. Certaines femmes ne connaissent pas les conséquences du Code, d'autres hésitent, de même que de nombreux hommes ont signé en mettant en avant l'avenir de leurs filles.

Danielle - groupe Kronstadt

Le monde libertaire

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot
75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08
Fax : 01 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois 5 n°	35 F	70 F	60 F
3 mois 13 n°	95 F	170 F	140 F
6 mois 25 n°	170 F	310 F	250 F
1 an 45 n°	290 F	530 F	400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Pays A partir du n° (inclus).

Chèque postal Chèque bancaire

Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à Joindre au bulletin.

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication : André Devriendt
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : La Vigie, 24, rue Léon-Rogé,
76200 Dieppe.
Dépôt légal 44145 - 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 - La Vigie
Diffusion N.M.P.P.

Souscription Monde libertaire

Février 1998 : Malfant : 210 F ; Groupe de Rouen : 200 F ; Bouyé, Le Furet, Latru G. : 100 F ; Prévost, C. Carron, Tallec, Hanus, Gaudin, Bianchi, Ermine, Sadoul, Arigoni, Calet, Liwandowski, Simonet-Lemeune, Denis C., Gava, Nublat, Sappia, Tertrais, Burnod, Gallierand : 60 F.
Total = 1910 F.

Le petit bout de la lorgnette

ENCORE UN ARTICLE sur le travail des femmes! Et pourquoi toujours opérer une catégorisation? La flexibilité, le chômage, les bas salaires, ça touche les hommes aussi! A toujours séparer, on ne mène que des luttes parallèles et non convergentes et unifiées. Et puis à quoi bon parler du travail, à bas le salariat! Ah oui, bientôt le 8 mars, la journée internationale de lutte des femmes: tout s'explique...

Que ce soit mars ou le joli mois de mai, tant que les discriminations durent, la dénonciation sera à l'ordre du jour pour qu'elles soient connues et reconnues. Ce dont on ne parle pas n'existe pas. Ce qui existe, c'est ce que les êtres humains fabriquent dans leur pensée et leur discours. La parole entendue: pas les voix intérieures, celles qu'on murmure, qu'on tait, celles-ci n'aident qu'à survivre. Identifier et nommer donc.

Et puis, d'un phénomène global, des fois, rien n'est compréhensible. Alors, il faut le décortiquer, le déconstruire, le parcelliser, et là un regard est possible qui rend compte de ce qu'on découvre mais aussi parfois de l'ensemble. Le petit bout de la lorgnette fait alors grand angle.

Aujourd'hui, c'est le petit bout de la lorgnette pour regarder la moitié de l'humanité!

Avant les femmes travaillaient mais n'étaient pas payées: aux champs, auprès des troupeaux, dans la cuisine, auprès des enfants, des malades et des personnes âgées, au lavoir, auprès du mari... Puis, elles furent de plus en plus nombreuses à devenir salariées, souvent exploitées, et moins payées que les collègues masculins. Maintenant, elles sont nombreuses à travailler comme salariées ou à vouloir l'être mais on leur dit de rentrer à la maison entre marmite et marmots.

Discriminations en vue

Le taux d'activité des femmes, âgées de plus de 15 ans, ne cesse de croître et atteint 48,5% (en 1996), et même 80% pour les femmes de 25 à 39 ans (1). Mais il est accompagné d'une forte progression de leur taux de chômage, 15,6% pour les femmes de 11,5% pour les hommes, et d'une augmentation du nombre d'emplois à temps partiel (le plus souvent contraint), 28,9% pour les femmes et 4,6% pour les hommes (2). Les inégalités de salaires persèverent à 25%, 30% en défaveur des femmes (3), comme dit Rachel Silvera, toutes choses égales par ailleurs (4).

Inégales par le mode d'accès à l'emploi. D'une part, du fait d'une ségrégation horizontale, hommes et femmes ne font pas le même travail, les

femmes travaillent dans de plus petites entreprises qui paient moins, dans des secteurs fortement féminisés moins rémunérés (un niveau de qualification dans la métallurgie permet aux hommes d'être mieux rétribués que ce même niveau dans le textile).

D'autre part, ségrégation verticale, tout au long de la hiérarchie sociale, aux femmes plus diplômées (elles représentent 55% des étudiants des universités) (5), sont opposées des barrières de recrutement et de promotion. De nombreux facteurs concourent à renforcer la discrimination dont sont victimes les femmes: notamment les systèmes de rémunération génèrent d'autres discriminations.

Sur le plan européen (6), Rachel Silvera a pu relever parmi les éléments défavorables aux femmes et au principe de « valeur égale »: l'interruption de la carrière, les écarts fondés sur le salaire et non sur la fonction, la non attribution de primes d'ancienneté ou primes moins élevées dans certains emplois féminins ou pour les contrats temporaires, la non prise en compte de l'expérience acquise dans d'autres emplois ou à l'extérieur du marché de l'emploi, l'accès au même niveau d'ancienneté soumis à un temps de travail plus long pour les salariés à temps partiel, la mise en place sélective de primes de rendement.

La réduction massive du temps de travail – et ramener celui-ci à un travail socialement utile – est une urgence pour abolir le chômage mais elle ne suffit pas en tant que telle pour extirper la flexibilité et la précarité et donc discrimination entre salariés, notamment envers les salariés. Dès le début des années 70, des syndicats confédérés (toutes confédérations confondues, mais davantage C.G.T. et C.F.D.T., plus présentes dans les entreprises et plus enclines à signer en fin de lutte) ont signé des plans sociaux particulièrement discriminants envers les femmes. Des mesures différenciées étaient proposées: ou bien la réduction du temps de travail avec réduction de salaire pour les femmes et chômage partiel indemnisé pour les hommes, le tout pour préserver l'emploi de tous (sic). Aujourd'hui, des négociations s'ouvrent sur la réduction du temps de travail. Dans le cas où la partie de salaire correspondant à la réduction du temps de travail est totalement maintenue ou partiellement compensée, il y a un renforcement des inégalités pour le salarié (e) s à temps partiel: pour les temps pleins, le salaire horaire par l'effet compensatoire va s'élever alors que pour les temps partiels, il n'y a pas réduction du temps de travail et compensation salariale *pro rata temporis*, et donc strictement maintien du salaire; il y a même dans certains cas, une nou-

velle diminution de salaire, ce qui fragilise encore davantage les salarié (e) s concerné (e) s.

N'oublions jamais que ce qui est initié comme mesure discriminatoire pour une fraction de la population active tend à s'étendre pour l'ensemble des salariés (7), d'autant plus si aucune résistance n'y est opposée.

Et on voit tout ça par le petit bout de la lorgnette?

Hélène Hernandez
groupe Pierre Besnard

(1) Thomas Couppié, Dominique Epihanie, Christine Fournier, Cérqé Bref, octobre 1997, p. 4.

(2) Même année de référence, mêmes sources.

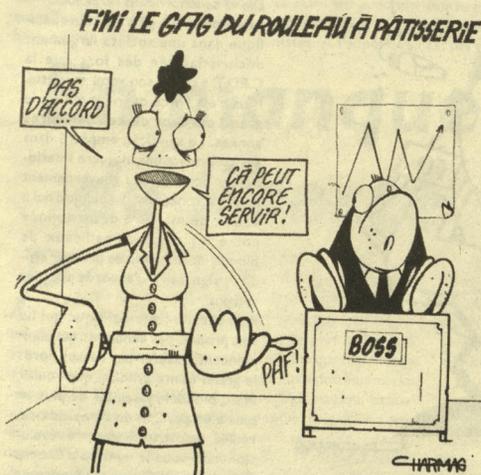
(3) Rachel Silvera, Les inégalités de salaires, personnel-ANDCP, n°380, juin 1997, p. 81. Toutes choses égales par ailleurs (CSP, âge, ancienneté, secteur d'activité...) les écarts de salaires sont ramenés à 12%.

(4) C'est le titre d'un ouvrage de Rachel Silvera: Le salaire des femmes: toutes choses inégales... Les discriminations sociales en France et à l'étranger, La Documentation française, 1995.

(5) Evelyne Sullerot, 25 ans après, Personnel-ANDCP, op. cit. p. 63.

(6) Rachel Silvera, Le salaire des femmes... op. cit. p. 85.

(7) Elisabeth Claude. Comment parler du travail des femmes? Les Temps maudits, n° 2 janvier 1998, p. 53-58.



FINI LE GAG DU ROULEAU À PÂTISSERIE

LE HAVRE

Auchan: accusée à tort, elle est licenciée!

LE 4 JANVIER 1996, UN PANNEAU est découvert par la direction d'Auchan-Le Havre, dans le hall de la galerie marchande, rédigé en ses termes: « Monsieur le directeur d'Auchan, respectez déjà les articles du code du travail et de la sécurité (ex: amiante dans le magasin). Un électricien de Forlumen décédé cet été; un silo de 35 tonnes de ciment enfonçant le côté du magasin; non-respect du sommeil des habitants aux alentours (travaux de nuit); aucun balisage ni sécurité assurés sur le parking avec vos travaux. Pour le code du travail, vous êtes déjà dans le rouge. Respectez votre personnel même s'ils sont C.G.T. Les horaires sont bouffés!... Le cauchemar va commencer pour

Ghislaine L., car soupçonnée d'être l'auteur de ce panneau, elle est convoquée pour interrogatoire par la direction, au terme duquel elle est mise à pied car elle refuse bien entendu de signer de pseudos-aveux déjà rédigés par avance! En état de choc, un arrêt de travail lui est nécessaire pour encaisser le traumatisme. Mais la direction ne lâche pas prise et le 13 mars 1997, elle est convoquée pour un entretien relatif à une décision de licenciement envisagée (sic!). Outre deux avertissements au mois de janvier, c'est évidemment la pose du panneau qui lui était reprochée, la certitude de sa culpabilité leur étant confirmée par deux experts graphologues! Histoire d'enfoncer le clou, et pour assurer ses arrières, la direction trouva même quatre « collègues » acceptant de confirmer par écrit, en vue d'une production en justice qui, elle s'en doutait, n'allait pas tarder à venir, que Ghislaine dénigrait l'entreprise... Bien que proclamant son innocence, le 10 avril 1996, elle reçoit sa lettre de licenciement.

Coup de théâtre!

Comme on s'en doutait, le véritable auteur du panneau est retrouvé, et il accepte de bon cœur de déposer en faveur de Ghislaine aux Prud'hommes, en mai et juin 1997 (c'est fou comme la justice est lente quand il s'agit de réparer les torts faits aux salariés...). Bernard Q., « l'écrivain public », était un riverain gêné par le bruit des travaux d'agrandissement d'Auchan, et il en avait profité pour dénoncer aussi le non-respect des clients et du personnel. Bien entendu, la direction

d'Auchan essaiera de jeter la suspicion sur ce témoin, mais curieusement elle ne pourra expliquer pourquoi on ne retrouve aucune trace de la vidéo-surveillance de l'entrée de la galerie ce fameux jour du panneau... Quant à l'expert (un vrai) présenté par Ghislaine, il trouvera scandaleuse la conclusion de « l'expertise » d'Auchan. Le résultat des courses: le 30 décembre 1997, la demande d'indemnisation de Ghislaine est acceptée par les Prud'hommes, et l'exécution provisoire du jugement est ordonnée, Auchan est condamné à payer 300 000 F à titre de dommages et intérêts pour licenciement sans cause réelle et sérieuse, et 5 925 F d'indemnités diverses. Par contre, Ghislaine est déboutée de sa demande de réintégration... Ce qui montre par là-même les limites de ce type d'action contre le patronat, mais ces choses étant dites, d'autres dossiers Auchan de cette nature sont en cours de jugement ou vont passer en appel, et notre solidarité de travailleurs libertaires ne doit pas manquer de se manifester! La guerre d'usure menée par la direction d'Auchan n'a pas eu raison de la combativité de certains licenciés, et cette décision des Prud'hommes doit être vécue comme un encouragement pour tous ceux qui osent encore lever la tête, bien décidés à faire payer Auchan, et cher!

Eric Gava - groupe de Rouen

(Article rédigé grâce aux informations transmises par le groupe libertaire Jules Durand du Havre.)

Pour contacter l'association de défense des licenciés d'Auchan: A.P.L.H., 2 rue du Bourbonnais, 76290 Montivilliers

En bref

■ Le n°204 (mars 1998) d'Alternative Libertaire (Belgique) est sorti. Au sommaire (entre autres): Le manifeste pour l'autonomie sociale; La renaissance de la CNT; Mai 68 - mai 98, l'alternative, c'est par où?; En débat: l'utopie est trop sérieuse pour la laisser aux anarchistes; Castoriadis, le rebelle; Polémique autour de Michel Onfray; l'expérience antipatriarcale; Dario Fo: le Nobel de littérature à l'esprit de résistance; Et en supplément: la feuille de résistance de « Chômeur, pas chien! ». En vente à la librairie du Monde libertaire ou par abonnement (chèque à l'ordre de Roger Noël), BP 103 à 1050 Ixelles 1 - Belgique (abonnement d'un an au prix spécial pour les lecteurs du ML, 150 F).

■ Les « relations intérieures » de la F.A. organisent une permanence en région parisienne chaque premier samedi du mois de 14 à 19 heures à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011.

■ Un groupe libertaire lycéen est en train de se constituer sur Evreux. Ses membres appellent les lycéennes et lycéens d'Evreux à le contacter. Groupe libertaire lycéen. c/o CEREL; B.P. 263, 27002 Evreux cedex.

■ Le n° 7 de Spartacus, la feuille du groupe F.A. de Clermont-Ferrand, vient de sortir. Spartacus, c/o CNT-AIT, 9, rue Banier, 63000 Clermont-Ferrand (joindre un timbre).

Recomposition syndicale

Un mouvement de chômeurs qui tombe à point

RÉJOISSANT EST LE mouvement des chômeurs et précaires qui n'en finit pas de prendre à témoin l'opinion publique qu'on ne peut se résigner à la misère, mais montre aussi aux militants que de nouvelles formes d'organisation des luttes sont nécessaires. Le continent de la précarité (ces 6 millions de personnes qui vivent avec les minima sociaux) semble émerger d'un coup. Peu nombreux mais déterminés, les chômeurs sont animés d'une volonté d'organisation qui leur est propre, à la frontière du syndicalisme et de l'action politique. Les méthodes traditionnelles de lutte, en premier lieu la grève, n'ont plus de sens pour les sans-emploi. Pourquoi cesser de se battre puisqu'il n'y a pas de travail à reprendre? Les syndicats sont forcément déboussolés; les militants révolutionnaires interrogés. Cela n'est pas arrivé d'un coup. Déjà, Droit au logement, les sans-papiers, la C.N.T., et d'autres ont préparé le terrain. Cela ne s'arrêtera pas là non plus.

Un demi-siècle de dérive syndicale

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale les syndicats français ont réussi le regrettable tour de force de perdre la quasi-totalité de leur capacité d'action et de proposition contre l'État et le patronat, tout en devenant des bureaucraties sclérosées par une pléthore de permanents syndicaux. Les révolutionnaires de la C.G.T. du début du siècle (cinq permanents avant guerre) sont devenus les gestionnaires professionnels des protubérances du système étatique (U.N.E.D.I.C., assurance maladie, etc.) ou patronal (comités d'entreprise).

Le cache-sexe paritaire (syndicats/patronat) de ces différents organismes ne saurait en aucune façon en faire des outils des travailleurs même si, c'est vrai, ils servent souvent à soulager la misère. La C.S.G. n'a rien d'un grand scandale. Le financement par l'impôt de la protection sociale n'est que la conséquence logique de l'incurie des trop fameux «partenaires sociaux» qui ont laissé 600 000 personnes être exclues du système de sécurité sociale. L'État ne fait que remettre de l'ordre dans une maison dont il a toujours été le propriétaire. Dans le même temps où il s'affaiblissait, le syndicalisme a scissionné jusqu'à devenir une constellation d'organisations qui fonctionnent comme des P.M.E. concurrentes sur le marché de la revendication à court terme. Résultat: entre 8 et 10% de syndiqués et un besoin énorme de dépassement de ce système à bout de souffle.

Un nouveau type de conflits sociaux

Depuis plusieurs années maintenant, les conflits sociaux sont de plus en plus éclatés et radicaux. En 1996, année ordinaire, il y a eu selon le

ministère du travail 390 000 journées de grève, soit dix fois moins que vingt ans auparavant. Le traditionnel revendication-action-négociation, maîtrisé de bout en bout par les syndicats, fait souvent place à de nouvelles formes de radicalité, au point d'inquiéter jusqu'à Jacques Chirac qui avait invité le gouvernement Juppé à engager «une ample réflexion sur le rôle de la médiation (traduisez: syndicats) dans les conflits sociaux».

Les syndicats sont de plus en plus décalés par rapport à la réalité des luttes. Le 1^{er} Mai 1997, *Le Monde* titrait ainsi «les syndicats sont dépassés par les contrôleurs de la S.N.C.F.» et précisait que «les votes des assemblées générales échappent aux syndicats, qui, officiellement, se bornent à suivre la base». Même processus au Crédit commercial de France dont l'occupation du siège social avait été largement médiatisée. Les dirigeants syndicaux, de Blondel à Vianet se sont rendus au siège du C.C.F., reçus chacun leur

force de crier au loup, plus personne n'y croit. Or il semble bien qu'au delà des incantations rituelles sur l'unité, les choses soient en train de bouger.

Deux pôles se dégagent: pas par le haut, les accords d'appareils, ni suite aux propositions des têtes pensantes syndicales, mais dans les faits. L'un prône ouvertement la collaboration avec le patronat et l'État, autour et en marge de la C.F.D.T., l'autre, bien que réformiste lui aussi, se veut plus radical et revendicatif, dans le sillage (particulièrement mouvant, il est vrai) de la C.G.T. Cette transformation du paysage syndical n'a pas été décidée, reste largement informelle, et il n'est pas possible de prévoir quelles formes elle prendra finalement.

La C.G.T. reprend du poil de la bête

Difficile de contester actuellement que la C.G.T. a le vent en poupe, alors qu'il n'y a pas si longtemps

prennent de plus en plus d'autonomie à l'intérieur de la centrale.

Derrière la C.G.T. navigue une flottille de syndicats qui se veulent, de manière plus ou moins clairement affichée, radicaux. Il s'agit principalement du groupe des 10, avec au premier plan les syndicats S.U.D., et la F.S.U. des enseignants.

La F.S.U., ultra-majoritaire chez les enseignants, est un cas spécifique qu'il faut se représenter comme un syndicat à double visage. D'un côté elle s'affiche dans les comités de chômeurs et manifeste aux côtés de la C.G.T., de l'autre il s'agit essentiellement d'un syndicat de services aux enseignants (mutation, etc.) sans véritable culture de la lutte.

Plus intéressant est le groupe des 10 qui s'est structuré récemment. Les syndicats S.U.D. en sont le noyau. Il y a la volonté affichée de ne pas reproduire le modèle ancien des grandes confédérations et de fonctionner plutôt en réseau, chaque syndicat gardant sa spécificité et une grande marge de manœuvre.

gâteau, c'est la centrale syndicale et ses dirigeants qui l'empochent. En quelques années la C.F.D.T. s'est ainsi emparée de la gestion de l'assurance maladie et de l'assurance chômage.

Notat transforme la C.F.D.T. en une entreprise de négociation et il y a fort à croire, qu'à l'exemple des syndicats allemands, on pourra bientôt y faire une carrière de cadre supérieur à la sortie des grandes écoles.

Dans le sillage de la C.F.D.T., les syndicats autonomes tentent de s'organiser sous la forme de l'U.N.S.A. La F.E.N. est le principal syndicat de ce conglomérat que rien ne rassemble, si ce n'est le besoin de faire bloc pour éviter la marginalisation.

Les exclus de la nouvelle donne

Certains syndicats n'ont pas su, ou pas pu, prendre part à cette évolution et se trouvent ainsi en voie de marginalisation rapide. La C.G.C. et la C.F.T.C. ne représentent presque plus rien. La première s'est révélée incapable de défendre les intérêts des cadres et plus généralement des classes moyennes qui se trouvent aujourd'hui touchées par la crise. Elle va se fondre dans l'U.N.S.A.

La seconde n'a plus de rôle spécifique dans une société largement déchristianisée dès lors que la C.F.D.T. a perdu son verni gauchiste. Mais c'est Force ouvrière qui est le grand perdant de ces dernières années. Le syndicat, empêtré dans ses contradictions, naguère interlocuteur privilégié du gouvernement et du patronat, navigue aujourd'hui à vue et de manière désordonnée entre les discours radicaux de Blondel et sa réalité de premier syndicat signataire d'accords avec les patrons.

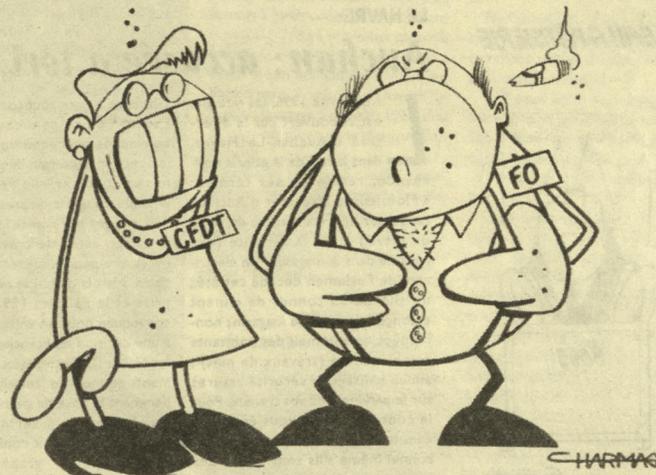
Plus aucune ligne politique qui lui soit propre, des adhérents qui commencent à sauter par dessus bord: le grand navire syndical que voulait Marc Blondel ressemble de plus en plus à un pavillon de complaisance, rouillé, immatriculé en terre révolutionnaire sous le numéro «Charte d'Amiens 1906», et transportant des cargaisons d'accords patronaux frelatés.

De nouvelles formes d'organisation

La popularité et la radicalité des nouveaux mouvements ébranlent le syndicalisme traditionnel, renvoyé à son inefficacité. Il ouvre aussi, me semble-t-il, aux anarchistes qui, il faut bien le dire, végètent depuis la seconde guerre mondiale, de nouvelles perspectives d'organisation et d'action en laissant sur le trottoir des débats surannés et inutiles. Comme le dit très justement René Berthier (M.L. hors série n°9): «le débat reste ouvert sur la question du mode d'action des libertaires, qu'ils soient anarcho-syndicalistes ou anarchistes-communistes». Il reste ouvert mais il devient urgent.

Franck Gombaud, groupe Sabaté (Rennes)

CONTRE LA DÉCOMPOSITION



LA RECOMPOSITION!

tour, pour apporter leur soutien et s'entendre dire que les salariés gardaient la haute main sur leur action. Qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit pas seulement d'un désaveu syndical mais de la volonté des travailleurs de contrôler leurs luttes et de les rendre plus offensives. Il y a dix ans, quand une coordination nationale (celle des infirmières en 1988-1989) se mettait en place, c'était contre et à la place des syndicats. Ce n'est plus le cas général aujourd'hui.

Recomposition syndicale?

Dans cette situation dont personne n'ignore la gravité, cela fait des années que les uns ou les autres annoncent pour demain la recomposition du syndicalisme français. À

beaucoup lui prédisaient un naufrage rapide, à la suite du Parti communiste, fracassé par la débâcle du «communisme réel» des pays de l'Est. Or la C.G.T. a su, jusqu'à présent, accompagner (plus qu'impulser, il faut bien le dire) le mouvement sociaux les plus importants. Elle a profité du fait qu'elle est la seule à pouvoir mobiliser régulièrement ses troupes dans la rue. Elle a su créer ses propres comités de chômeurs quand FO et la C.F.D.T. n'y voyaient encore que la réminiscence des coordinations honnies. Bref Vianet et ses copains ont réussi à louvoyer au plus près avec un mouvement social en pleine transformation. Quant à la transformation interne de la confédération, elle n'est pas faite, même si certains (comités de chômeurs C.G.T. par exemple)

D'ailleurs, aucune tête n'émerge et c'est plutôt bon signe.

La C.F.D.T. retourne à sa vocation de collaboration

Venu du syndicalisme chrétien, la C.F.D.T. y retourne après un petit détour par le gauchisme et avoir rangé le crucifix au tiroir. Pas de folklore cependant dans ce syndicat. Il y a une vraie politique et elle est appliquée avec force par Nicole Notat. La C.F.D.T. propose et cherche à se poser en véritable contre-pouvoir politique des gouvernements de gauche comme de droite. Elle compte sur les miettes ramassées au passage par les salariés pour qu'ils adhèrent à sa conception de la négociation. Mais le gros

Drogues : la valse des procès

« Nous sommes des consommateurs d'ecstasy, nous sommes là pour défendre notre plaisir et non pour défendre des établissements... »
 « Retirez aux politiciens, juges, douaniers le droit de s'immiscer dans l'intimité de chacun. Ne confiez aux médecins que le soin de la santé publique et non celui de gouverner nos consciences. Rétablissez le citoyen dans son intégrité, laissez le juge être juge exclusif de la quantité de douleur physique ou encore la vacuité morale qu'il peut honnêtement supporter... »

LA PREMIÈRE CITATION provient d'un tract d'Act Up intitulé « J'aime l'ecstasy » distribué lors d'une manifestation contre la fermeture de plusieurs établissements, comme le Queen, le Cox. Les 25 et 26 février derniers, Philippe Maugeot (Act Up-Paris) et Michel Sibon (Editions du Lézard) comparaissaient devant les tribunaux au titre de l'article L.630 (présentation sous un jour favorable de produits stupéfiants). À travers ce procès et au-delà des divergences qui existent dans le mouvement anti-prohibitionniste sur la forme de légalisation souhaitée, Act Up lance une mobilisation contre la « loi de 70 » avec entre autre l'appel des 111 qui a déjà fait beaucoup de bruit.

Dans un premier temps 111 personnes, mais aujourd'hui le millier est largement dépassé, ont signé un appel avec une démarche tactique similaire à la lutte pour le droit à l'avortement : « Nous ne pouvons accepter que le seul discours autorisé soit celui de la loi, ni que des opinions, parce qu'elles contredisent le dogme prohibitionniste, soient traitées en délit... Ce qui se joue dans ce procès, c'est donc bien autre chose que l'innocence des accusés et bien plus que le droit à la libre expression... À un moment ou à un autre de ma vie, j'ai consommé des produits stupéfiants. Je sais qu'en admettant publiquement être un usager de drogues, je peux être inculpé. »

La deuxième citation provient du livre « Lettre ouverte aux législateurs » que le C.I.R.C. (Collectif d'information et de recherche canabique), le 9 décembre dernier, a distribué à la moitié des députés. Le tout a été adressé par courrier avec un pétard. Des plaintes ont été déposées par quelques députés choqués par de telles provocations. Ne doutons pas que la procédure judiciaire suit son cours, et notons au détour que Jean-Pierre Galland (C.I.R.C.) passera en procès le mois prochain (les 25 et 26 mars) pour organisation de manifestation illicite (appel du 18 juin). La valse des procès n'enlève pas la détermination des anti-prohibitionnistes. À l'appel des 111, les réac-

tions furent multiples. Beaucoup de journalistes ont signalé qu'ils ne pouvaient pas signer pour des questions morales, et pour les risques inhérents d'une éventuelle légalisation. Dans la brochure *Drogues, le Débat censuré* (Editions du Monde libertaire), la conclusion soulevait ces risques que l'on rencontre aujourd'hui de toute façon avec l'alcoolisme, les médicaments... Mais au lieu de finir par être complice de l'enfermement de milliers

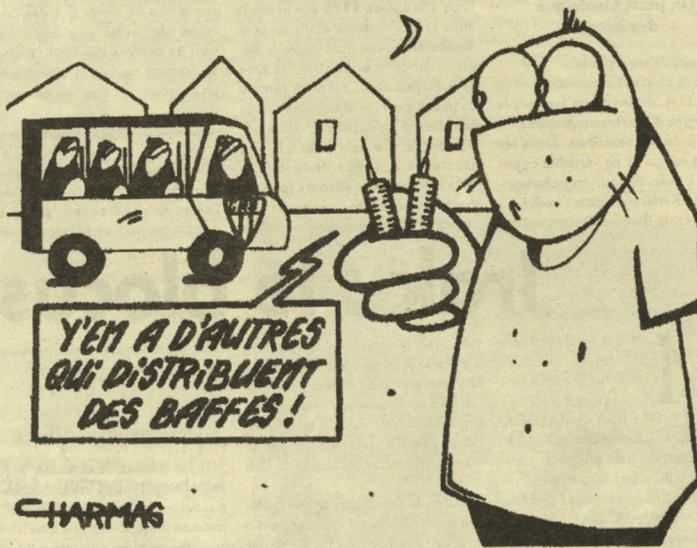
de personnes, de criminaliser les usagers, de permettre sous prétexte de santé publique l'existence d'une loi sécuritaire, « d'infantiliser » l'individu, nous devons nous affronter au risque d'une légalisation. Car les raisons d'une fuite absolue et permanente sont à chercher du côté d'une société inégalitaire, d'exclusion, d'une société où le principal mode de communication est le mode du spectacle, où l'individu pour être soumis à une société capitaliste est

atomisé et aliéné dans son quotidien (travail, loisirs, télévision, espace de vie...). En ce sens le combat anti-prohibitionniste dépasse le cadre strict d'une lutte sur une conception de la morale...

Régis. - groupe F.A. de Nantes

Le groupe F.A. de Nantes peut envoyer sur simple demande (Groupe F.A. de Nantes, 16 rue Sanlecque, 44000 Nantes) le texte de la pétition « l'appel

Y A DES BUS QUI DISTRIBUENT DES SERINGUES



En manque de liberté

POUR LES TENANTS de la philosophie du Droit naturel, systématisée par John Locke par exemple, la justice pré-existe avant tout État, c'est une loi morale naturelle, comme il y a des lois physiques naturelles. Elle affirme que chaque titulaire de ces droits, chaque homme, fait ce qu'il veut de ce qu'il possède (droit de propriété), c'est à dire que l'exercice de sa liberté n'a de limites que celles qui assurent aux autres hommes les mêmes droits. Donc, posséder quelque chose légitimement, conformément au Droit naturel, c'est posséder quelque chose qu'on a produit soi-même volontairement, qu'on nous a donné, (un transfert de droits unilatéral consenti), ou contre laquelle on a échangé quelque chose, (un transfert de droits bilatéral consenti). Aussi, l'absorption volontaire d'un produit non volé n'engage que celui qui l'ingère. L'interdiction d'absorber un produit quelconque est une violation du droit de propriété le plus élémentaire, la propriété de son corps. L'interdiction d'absorber du cannabis ou toute autre substance par l'État français ou par tout autre État est l'étatisation du corps humain, ce qu'on appelle la « santé publique ». Elle est bien sûr accompagnée des interdictions de produire et de vendre. De plus, l'agression légale contre les personnes impliquées dans le commerce des « drogues » est nécessairement rendue possible par les agressions perpétrées contre des individus n'ayant aucun rapport avec ces activités, c'est-à-dire contre les contribuables devant financer cette guerre. Notons que les coûts engagés dans la lutte contre les trafics de stupéfiants sont relativement plus élevés que les dépenses mobilisées contre de vrais crimes. Il y a une raison simple à cela : les crimes sans victime nécessitent plus d'investigations que des actes donnant lieu à des plaintes, car le plaignant fournit ordinairement les principales informations permettant de retrouver son agresseur.

C'est aussi pour cette raison que toute personne « protégée » par l'État, ayant rapport ou non avec le commerce des drogues doit supporter les menaces contre sa liberté que constituent les fouilles, contrôles, et autres activités préventives. Comme toutes les autres étatisations, ces interventions consistent à réaliser des transferts forcés de droits de propriété (nationalisations, redistributions, réglementations). Des hommes de l'État décident à notre place de ce qui est bon pour nous. C'est un crime légal.

Sans doute va-t-on nous expliquer que les drogues nous font perdre notre liberté parce que nous en devenons dépendants physiquement et psychologiquement. Mais nous sommes dépendants d'énormément de choses. Faut-il alors interdire le tabac, le pastis, la messe du dimanche, les relations amoureuses, les films de karaté ou le journal de vingt heures ?

L'argument d'auto-alienation présuppose une définition totalement arbitraire de ce qui rentre dans la catégorie « drogue » et des critères de dépendances. Laisser le monopole de la définition aux hommes de l'État, c'est leur attribuer un pouvoir de détention de la Vérité qu'il n'ont pas plus que tout autre homme. Admettre que le gouvernement doive décider de ce que nous absorbons, c'est accepter qu'il puisse situer les idées et les comportements des individus sur une échelle de valeurs imposée à tous ses administrés, c'est donc légitimer un ordre moral étatique.

L'analyse économique de la prohibition

L'interdiction du marché ne le supprime pas. Il est simplement relégué à l'économie souterraine, c'est à dire le marché noir. La répression rend difficile l'entrée sur le marché de nombreux vendeurs. Aussi les petits dealers ne sont que des intermédiaires et leurs principaux fournisseurs sont ceux qui ont suffisamment de moyens pour échapper aux services de police, les grandes mafias. Sur ce marché interdit, la concurrence entre vendeurs est donc considérablement affaiblie relativement à un marché libre, la prohibition a donc un effet protectionniste sur les vendeurs déjà présents. D'autre part, l'interdiction augmente le coût de l'information des consommateurs sur les produits qu'on leur offre et sur leurs offreurs. Ainsi, plus la répression est forte, plus la qualité des produits diminue et le rapport prix de vente/coût de production augmente. La libre concurrence aurait donc pour effets de tirer les prix vers le bas grâce à l'entrée de nouveaux vendeurs et d'augmenter la qualité des produits, car l'information circulerait plus facilement. Ces produits seraient donc moins dangereux dans la mesure où le vendeur pourrait plus difficilement tromper l'acheteur en lui offrant du caoutchouc à la place de cannabis, par exemple.

Enfin, à une dépénalisation correspondrait la suppression des budgets colossaux consacrés à la lutte contre la drogue. Les contribuables contribueraient moins et se verraient ainsi reconnaître la possession d'une plus grande part des fruits de leur travail.

Conséquences sociales d'une dépénalisation

Qu'on adhère ou non à la philosophie du Droit naturel lockéen, on nous expliquera sans doute que nous sommes plus disposés à la délinquance sous les effets de la dépendance aux drogues, et que la consommation de ces produits soit ou ne soit pas un crime, nous devons l'interdire pour prévenir d'autres crimes. C'est à notre avis un mauvais argument. Il suffit d'observer quels sont les crimes liés aux marchés des drogues aujourd'hui pour découvrir que la meilleure façon de les éviter est précisément de libéraliser ces marchés.

Une fois défoncé par son héroïne, un toxicomane a une propension au crime sans doute moindre que celle suscitée par l'ivresse de l'alcool ou celle de la plupart de nos hommes politiques. Aussi, la criminalité des toxicomanes se résume principalement aux vols ayant pour but de financer l'achat de leurs drogues. La dépénalisation, l'introduction de la libre concurrence auraient pour effet de réduire les prix d'achat des produits jusqu'à ce qu'ils soient proches de leurs faibles coûts de production, et les toxicomanes cesseraient de payer par l'impôt la protection contre eux-mêmes fournie par l'arsenal judiciaire et policier. Ainsi, le besoin de voler serait considérablement diminué (1). On notera que plus les drogues sont dures, plus le degré de dépendance est fort, plus la propension au vol est élevée, plus nos arguments sont valables et justifient la dépénalisation.

Nous avons aussi vu que l'interdiction a un effet protectionniste sur les vendeurs échappant à la police d'État, les mafias. Leurs profits sont donc beaucoup plus élevés qu'ils ne le seraient sur un marché libre. Aussi, la dépénalisation aurait pour effet de tarir la principale source de financement du grand banditisme mafieux.

Xavier Mera

(1) De plus, rien ne s'opposerait à ce qu'un toxicomane fasse appel à un médecin, ce qu'il ne peut pas faire aujourd'hui sans craindre d'être repéré.

ALLEMAGNE

Jean-Paul II s'en prend aux avortements

EN EUROPE OCCIDENTALE, plus qu'ailleurs dans le monde, on a a priori le sentiment que les femmes ont obtenu nombre de droits sur leur personne, essentiellement depuis une trentaine d'années; ce qui est loin d'être faux. Cependant, les différents mouvements d'émancipation des femmes, la mobilisation et le militantisme semblent s'être globalement atténués depuis. La conséquence qui en résulte est alors une stagnation, voire une régression de certains acquis des femmes face aux tenants (e)s de l'ordre moral.

Mais pointons plus spécialement du doigt la situation outre-Rhin.

Un petit historique des faits...

D'un point de vue législatif: Avant la chute du mur de Berlin, l'ex-R.D.A. donnait aux femmes la possibilité d'avorter sans condition jusqu'à douze semaines. Dans les mêmes temps et en véritable opposition à cela, la cour constitutionnelle de Karlsruhe (dans l'ex-R.F.A.) considérait illégale l'interruption

volontaire de grossesse, au nom de la protection de la vie... Une demi-mesure législative est ensuite née en 1995 dans l'Allemagne réunifiée où une loi a été votée, dépenalisant la pratique de l'avortement, sans pour autant ôter le caractère illégal de l'I.V.G.

Sur le terrain: De nos jours, il y a en Allemagne 1682 centres de planification familiale(1), véritables lieux d'écoute, d'informations et de conseils pour les femmes se retrouvant face à une grossesse non désirée. Or, sur ces 1682 centres, 255 sont gérés par l'Église protestante et 265 par l'Église catholique, tandis que les autres sont laïcs.

Face à la loi de 1995 qui prévoit donc l'I.V.G. comme étant un acte dépenalisé certes, mais toujours illégal (nuance très subtile, et très hypocrite aussi...), toute femme désirant avorter doit avoir en sa possession un certificat validé par un centre. Ce certificat est une assurance aux yeux de la loi que nulle n'échappe au discours (plus ou moins intense) de dissuasion que ces centres doivent développer, et

également que nulle n'avorte après trois mois de grossesse. L'I.V.G. actuellement pratiquée en Allemagne est donc soumise à des conditions bien délimitées, à des restrictions bien établies.

...sans oublier la pression papale

Au cours du mois de janvier dernier, Le Vatican a demandé aux centres de planification familiale d'obédience catholique de cesser de délivrer des certificats d'avortement aux femmes qui le désiraient. En effet, Sa Sainteté ne supporte plus l'idée de pactiser avec le diable, de collaborer avec les démons de l'Enfer; bref, il ne supporte plus de savoir que des catholiques allemandes, en aidant à la gestion de centres de planification(2), se rendent complices d'avortement en délivrant des « permis de tuer ».

Quels constats, finalement?

Ces attaques des droits des femmes à disposer librement de leur sexualité et de leur corps (grâce à la contraception et à l'avortement)

sont donc d'ordre politico-législatif(3) d'une part, et d'ordre religieux d'autre part.

Mais, de façon très étonnante et très schématiquement manichéenne, on peut mettre en avant un aspect relativement avantageux et un aspect négatif à ces attaques.

En effet, jusqu'à présent les animatrices des centres catholiques considèrent qu'elles ont permis de « sauver » des vies puisque, durant l'année 1996, 23% des femmes qui sont venues les voir ont décidé de mener leur grossesse à terme(4). Ainsi, pour ces mêmes animatrices, l'utilité de leur action va être complètement amoindrie. En effet, les femmes dans l'indécision mais qui savent qu'elles ne pourront se procurer de certificats d'avortement dans les centres catholiques, ces femmes-là se tourneront vers des centres laïcs ou protestants, tout en se détournant de fait de l'Église catholique qui répudie leur choix d'avorter. Ainsi, ce qui rend quelque part cette décision papale intéressante, c'est finalement le fait que si une femme indécise évite les centres catholiques, l'influence qu'elle pour-

rait subir pour garder le fœtus sera a priori amoindrie.

Par contre, la disparition éventuelle des centres catholiques en Allemagne pourra avoir comme conséquence un tort profond: la difficulté pour certaines femmes isolées à avoir accès aux informations minimums par rapport à l'I.V.G. (même si elle savent que dans ces mêmes centres elles ne pourront avoir de certificat d'avortement). Il s'agirait alors d'un cas similaire à la désertification des centres hospitaliers dans certaines campagnes françaises. Ainsi, des femmes en mal d'informations pourraient choisir par défaut, subir donc, une grossesse non désirée. Cette situation-là n'est vraiment pas favorable à l'émancipation pleine et entière des femmes.

@nne.

(1) Voir *Le Monde* du 29 janvier 1998.

(2) Via des organisations comme le Service social des femmes catholiques, entre autres.

(3) En effet, la suggestion par le Pape à Kohl de modifier la législation en matière d'avortement est mal accueillie, les prochaines élections prévues pour septembre se rapprochant...

(4) Ces chiffres sont donnés par *Le Monde*.

Irak : le blocus continue

Malgré la machine guerrière lancée aux États-Unis pour faire diversion aux problèmes de quéquette de Bill Clinton, malgré les 66% d'Américains favorables à une opération militaire en Irak, malgré les pressions de tout l'establishment politico-militaire américain, un accord a pu être signé entre l'Irak et l'O.N.U.

Le Monde libertaire s'était déjà fait l'écho de la situation précaire de la diplomatie américaine au Proche-Orient à cause de l'incapacité de Washington à inciter Israël à poursuivre les négociations avec les Palestiniens. On peut se demander si cet accord n'est pas lui aussi un signe d'échec, dans la mesure où, jusqu'à présent, toute initiative dans le Golfe était un monopole américain, l'O.N.U. ne servant qu'à fournir une légitimité de façade. Cette fois-ci, c'est l'O.N.U. qui apparaît comme le princi-

pal acteur, laissant à l'administration américaine le rôle de spectateur réticent. La situation est d'autant plus paradoxale que les États-Unis avaient tout fait pour empêcher la réélection de M. Boutros Ghali, l'ancien secrétaire général, et avaient soutenu la candidature de Kofi Annan.

Malgré la grande part de manipulation dont Washington avait fait preuve pour justifier la guerre du Golfe, les États-Unis disposaient d'un crédit important auprès des États de la région, ne serait-ce que parce qu'ils étaient les garants d'un ordre qui maintenait les privilèges des couches dominantes. Mais leur crédit venait aussi du processus de paix lancé entre Israéliens et Palestiniens. Ce crédit-là semble bien avoir complètement disparu, d'autant que le pouvoir en place en Israël s'est relativement autonomisé par rapport à la politique de l'administration améri-

caine par son insertion plus importante dans les rapports capitalistes mondialisés.

les langues se délient

Il est curieux de constater à quel point l'accord entre l'Irak et l'O.N.U. a pu délier certaines langues qui se livraient jusqu'alors à une scandaleuse autocensure. Nous disions dans un précédent Monde libertaire, à propos de l'attitude des experts de l'U.N.S.C.O.M., qu'il n'avait « jamais été question de vérifier si les accusations irakiennes concernant le rôle des experts américains étaient exactes ». Cette attitude était bien connue, mais il a fallu attendre le 26 février pour que *Le Monde* en fasse état, dans un article intitulé « À Bagdad, la guerre entre « cow-boys » et « défenseurs des petits lapins » dans lequel l'arrogance des inspecteurs

de l'U.N.S.C.O.M. est enfin dévoilée. Les « cow-boys » sont les inspecteurs de l'U.N.S.C.O.M. chargés du désarmement, tandis que les « petits lapins » sont les observateurs du programme humanitaire. Richard Butler, le chef (américain) de l'U.N.S.C.O.M. s'était distingué en affirmant dans une réunion publique en Israël que les armes de Saddam Hussein pouvaient atteindre ce pays, ce qui était une façon de mettre de l'huile sur le feu, sachant à quel point la question d'Israël est sensible dans l'opinion américaine. Depuis le début, l'U.N.S.C.O.M. est un instrument de la politique américaine, dont les rapports systématiquement défavorables servaient à justifier le report, tous les 60 jours, du blocus imposé au pays.

L'accord du 24 février ne signifie pas la levée de l'embargo, et les Irakiens ne s'y trompent pas. La situation de la population est terrifiante. Malgré la compétence des ingénieurs irakiens qui avaient permis de reconstruire l'essentiel des infrastructures du pays en un temps record, l'absence totale de liens avec l'extérieur fait qu'aujourd'hui le matériel dégradé ne peut plus être remplacé et que l'approvisionnement en eau, en électricité est très difficilement assuré. Des maladies terribles sont réapparues, qu'on ne peut pas soigner faute de médicaments. Le blocus a provoqué une surmortalité de près de 10 000 enfants par mois.

On peut penser que l'attitude des États-Unis est paradoxale lorsqu'on se rappelle l'obstination avec laquelle Washington s'opposait à toute concession envers Saddam Hussein. Les déboires de la politique proche-orientale et les réticences de plus en plus fortes des gouvernements européens (à l'exception de l'inévitable Grande-Bretagne) ne suffisent pas à expliquer la situation actuelle, qui mériterait d'être analysée avec du recul. Il reste qu'il n'a pas encore été question de la levée du blocus, et que la population irakienne

est encore l'otage d'une politique sur laquelle elle n'a aucune prise, et qu'elle est victime d'une arme de destruction massive autrement plus réelle.

Il restera à faire le bilan de ce blocus imposé à la population irakienne, non seulement en termes de vies humaines (700 000 morts) mais aussi de centaines de milliers de vies brisées, d'enfants mal nourris qui en subiront les séquelles irréversibles, physiques et intellectuelles, de destruction des solidarités sociales, de délinquance et de prostitution, de développement de l'analphabétisme.

La fin du blocus contre l'Irak ne sera pas une fin si ne se développe pas un combat général contre l'utilisation de ce procédé comme mode de règlement des conflits internationaux, car, en Irak comme ailleurs, la grande masse de la population trichait tandis que la classe dominante s'enrichit dans des proportions inouïes.

R.B.

(1) D'innombrables manipulations ont été révélées à cette époque.

— Les monarchies du Golfe avaient été induites à penser que l'invasion du Koweït les menaçait directement. Les autorités américaines produisirent des photographies aériennes falsifiées qui montraient les troupes irakiennes massées à la frontière de l'Arabie saoudite. En fait, les troupes irakiennes ne représentaient même pas 20% de ce que les Américains avaient annoncé, il n'y avait pas de concentrations de tanks (*War Report* n° 6-7, 23 mars 1991).

— On se souvient de cette infirmière koweïtienne surexcitée rapportant devant la caméra la sauvagerie des soldats irakiens qui avaient fait irruption dans l'hôpital d'El Ahmadi, tout pillé, débranché les couveuses et laissé mourir des dizaines de prématurés et, en guise de dessert, violé les infirmières. Après la guerre, des médecins et le directeur adjoint de la santé du Koweït démentirent formellement les faits... Amnesty International et Middle East Watch ont dénoncé la manipulation: l'infirmière était la propre fille de l'ambassadeur du Koweït à Washington, et son récit une pure invention d'experts en communication.

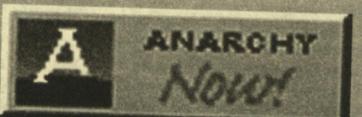
dans la toile

Ça bouge en Belgique avec le nouveau site d'Alternative libertaire (<http://users.skynet.be/bs131014/>), il est encore en développement et son concepteur serait content d'avoir votre avis (babar@hempseed.com). A Nice, une nouvelle revue anarchiste nous rejoint sur le réseau: l'Anarcho (<http://www.geocities.com/CapitolHill/43511/>) qui se définit comme une revue anarchiste éclectique. La sobriété de site peut surprendre l'internaute habitué aux délires graphiques mais ne doit pas rebuter le lecteur curieux. Point commun avec le titre précédent, on ne peut consulter l'intégralité des textes en ligne; c'est dommage. Un plus: une bonne page de liens anarchistes francophones (la preuve, j'y suis cité deux fois). Mon coup de cœur de la quinzaine: Babelweb (<http://www.babelweb.org/>). Il ne s'agit pas réellement d'un site mais plutôt d'une base de départ pour un voyage dans l'univers de l'indépendance avec des liens vers le *Manifeste Cyberféministe pour le XXI^e siècle*, *Ab irato* et les archives de l'*Internationale situa-*

tionniste, et le très lucide *Au-delà des passes montagnées du Sud-Est mexicain* (ou *L'indien comme marchandise, de l'usage médiatique de Marcos*), entre nombreuses autres pistes à explorer.

Dans un autre registre, je vous signale une liste de diffusion en anglais plus intéressante que *non serviam* si l'on désire participer à des discussions sérieuses sur l'égoïsme: *EGOISM* (Pour toute information complémentaire, il suffit d'envoyer un courrier électronique à medivitt@iamerica.net). A bientôt dans la toile.

Blue Eyed Keyboard
email: bek_ml@hotmail.com



DOCU

Journal de Rivesaltes 1941 - 1942 Jacqueline Veuve

« C'EST PLUS TRISTE QU'AVANT », constate Friedel Bohny-Reiter, de retour sur les lieux où il y a cinq décennies et demi, elle avait offert ses compétences et son dévouement au Secours suisse aux enfants. Du 11 novembre 1941 au 25 novembre 1942, elle avait rédigé son Journal de Rivesaltes. Le livre existe en français aux Editions Zoé de Genève (1993). La cinéaste paysanne Jacqueline Veuve en a tiré un documentaire de 75 minutes, sobre, nuancé et bouleversant. « L'horrible » camp de Rivesaltes (Pyrénées orientales), sous administration militaire française comme tous ceux situés en zone libre, n'hébergeait d'abord que des Espagnols fuyant la tyrannie franquiste. En septembre 1940, le gouvernement de Vichy y ordonna le regroupement des juifs français que rejoindront des coreligionnaires allemands et des tziganes. Tôt ou tard, tous passeront devant la commission de criblage qui désignera les « voyageurs » des trains de la mort... Friedel Reiter parle de « la saleté repoussante » ainsi que de « la négligence insupportable des gardiens français qui oppriment des gens qui ont droit à la liberté ». Elle note également que des médecins tentèrent des expériences par injections de vitamines. Souvent assaillies par le doute, l'infirmière bâloise et ses collègues se dépensèrent sans compter pour fournir un minimum de réconfort et de soins aux malheureux garçonnets et fillettes orphelins ou séparés de leurs parents. Elle aménagea un foyer avec livres et jouets. Nonobstant les trésors d'imagination déployés pour atténuer les souffrances, « on se demandait parfois dans le calme de la nuit si on n'était pas complice des gens qui déportaient ». Elle exprime le terrible dilemme auquel ses compatriotes et elle furent

confrontées. La déontologie de la Croix rouge « ni frontières, ni ennemis » expose ses volontaires, aujourd'hui comme hier, à ce type d'ambiguïtés... Friedel se remémore « les regards vides et désespérés » des « voyageurs » entassés dans les trains de la mort... Que la majorité de ces infortunés ait « accepté son destin » l'attrista profondément, tout comme l'affreux constat de « voir des hommes devenir si primitifs ». Accablée de lassitude, elle nota le 22 octobre 1942 : « Je n'ai plus qu'un désir de paix, de tranquillité, de couleurs. Peindre ». Après le débarquement des alliés en Afrique début novembre 1942, la Wehrmacht investit le sud de l'Hexagone et il fallut évacuer cet endroit où régnait « un silence angoissant ». Rongée par le remords de n'avoir sauvé que quelques personnes, Friedel exprima également ses douloureux souvenirs par le dessin. Jacqueline Veuve a inséré dans sa bande 35 mm des photographies du reporter Paul Senn publiées dans la *Schweizer Illustrierte Zeitung* du 25 février 1942. Dans les quelques scènes de reconstitution, l'actrice Catherine Saxet parcourt à vélo les allées battues par le vent. Le 21 janvier dernier, lors des 33^e Journées cinématographiques de Soleure, elle a obtenu le Prix du cinéma suisse dans sa catégorie. Thierry Garrel d'Arte ne l'a pas jugé digne de figurer au catalogue de « la chaîne culturelle européenne »... Les maisonnettes et les baraquements sont en ruines depuis belle lurette. Mais sur une aire de 50 hectares cédée par le ministère de la Défense au Conseil général des Pyrénées orientales, un centre de rétention, érigé il y a quelques années, abrite, avant leur refolement, des requérants d'asile indésirables...

René Hamm

à la petite semaine La distribution des prix

Prenez une poignée de mères et de vieux débris parasites, totalement désecurés, embourgeoisés jusqu'à la moëlle mais humains, tellement humains et désireux de « faire quelque chose » pour les hommes et la société de leur temps. Cela donne le Centre d'études politiques et de société, qui, en février, décerne un prix à une personnalité ayant paraît-il marqué l'année écoulée.

Il n'y aurait rien de particulier à dire ici sur ce type de passe-temps stupide et de cérémonie mondaine sans intérêt si les membres de l'organisme sus-nommé n'avaient curieusement décidé de baptiser leur récompense prix Louise Michel. Quand on saura, en outre, que le hochet en question a été décerné cette année à un chef d'État, Abdou Diouf, et remis à l'intéressé par un autre chef d'État, Jacques Chirac en personne, on sera tenté de convier cette désolante et sénile assemblée à continuer de faire joujou en laissant la bonne Louise anarchiste en dehors de leurs affligeantes puérités.

Si, après cet avertissement, le sens du ridicule et de la plus élémentaire pudeur leur demeure étranger, suggérons-leur alors de créer et de remettre illico un prix Louis Lecoq à Bill Clinton, pour n'avoir pas bombardé Saddam ; un prix Pierre-Joseph Proudhon à l'attention, au choix, d'Alain Minc, de Franz-Olivier Giesbert ou l'un quelconque de ces fameux « chiens de garde » du libéralisme conquérant ; sur leur lancée, un prix Fernand Pelloutier pour le « tueur » Ernest-Antoine Seillière aurait un certain cachet ; et puis, pour le libre-penseur Pierre Lambert et son P.T., un prix André Lorulot viendrait compléter le tableau ; un prix Bakounine à Robert Hue serait bienvenu et pourquoi pas, un prix conjoint Kronstadt et Nestor Makhno pour Arlette et Alain, de la L.C.R. et de L.O.

Mais par pitié, s'il leur venait à l'idée de récompenser l'auteur de ce billet, surtout, surtout que ce ne soit pas le prix Jean-Louis Debré!

Floral

CINEMA

Mère et fils. Alexandr Sokourov

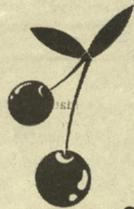
Un travail exceptionnel sur la couleur (des filtres peints et colorés créent des sensations, un sentiment d'étrangeté) donne l'impression de voir le monde à travers un filtre. Le monde est ainsi mis à distance. Nous sommes immergés. Non pas dans des vagues meurtrières, des hélices qui tournent au-dessus de nos pauvres têtes pour mieux nous écraser, le film de Sokourov n'obéit pas à une règle de spectacle titanique. Tout au contraire, *Mère et Fils* transmet un univers, celui de la création, un monde, celui de l'amour. Peu importe qu'il s'agisse d'amour maternel et d'amour filial. Le cercle de l'humain est là : la naissance et la mort, l'acceptation de l'humain, l'acceptation de la fin, d'une finitude. Sokourov installe une ouverture, une sortie. C'est une sortie réelle, un bain d'humanité intime et impersonnel, car le fils porte la mère dans le monde, lui fait regarder le monde. Alors ainsi la boucle est bouclée. Elle avait mis le fils au monde, le fils va maintenant porter sa mère à son coucher.

Un autre film de Sokourov s'appelait *Le deuxième Cercle*. Un fils apprenait à enterrer son père. Il accédait au rituel, se délivrait d'un poids, pouvait renaître lui-même. Entre coucher de soleil réel ou symbolique, la maison et le paysage, le dedans et le dehors, dans les films de Sokourov, le flux de la vie est magnifiquement capté.

Heike Hurst. - *Fondu au Noir* (Radio libertaire)

La plus rebelle des radios fait la fête !

Radio libertaire rencontre ses auditeurs



Plus d'une trentaine d'émissions présentes...

Théâtre, poésie, musiques, expos, livres, disques, K7, débats...

samedi 21 mars

entrée gratuite de 14 heures à 20 heures.
de 20 heures à 22 heures, musique et danse
tzigane. Entrée 50 F (30 F chômeurs).
31, rue Farcot, Saint-Ouen, métro Garibaldi

CONTRE
LE CHÔMAGE
LA MISÈRE,
LES GALÈRES
PAS DE PRIÈRES, PAS D'ÉLUS
DES LUTTES SOCIALES
FÉDÉRATION ANARCHISTE - 145 RUE AMELOT 75011 PARIS

le chômage
c'est la misère,
le salariat c'est
l'exploitation...
ÉGALITÉ
ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
FÉDÉRATION ANARCHISTE - 145 RUE AMELOT 75011 PARIS

Pour que
personne
ne décide à
notre place
Occupons-nous
de nos affaires
FÉDÉRATION ANARCHISTE - 145 RUE AMELOT 75011 PARIS

Autocollants : 14 F à partir de 50 exemplaires.
En vente à la librairie du *Monde libertaire*, 145, rue Amélot,
75011 Paris
(chèques à l'ordre de Publico).

RADIO LIBERTAIRE • 89.4 MHz

jeudi 5 mars à 18 heures :
Si vis pacem : Gaston Couté.

vendredi 6 mars à 13 h 30 :
Pensée à débattre : Raoul Vilette, auteur du livre
« Le marché des mots, les mots du marché ».

vendredi 6 mars à 14 h 30 :
Jazz en liberté : Bobby Hutcherson sextet
en public (1982) ; Dany Doriz quartet (1994) ;
Khan Jamal trio (1985).

vendredi 6 mars à 16 heures :
Reflex : le groupe « Eros Nécropsique » ;
l'extrême droite contre la liberté d'expression.

lundi 9 mars à 19 h 30 :
La mémoire sociale : Karl Marx.

L'anarchiste de Chicago

LE 4 MAI 1886, AU BEAU MILIEU DES LUTTES sociales pour la journée de 8 heures de travail, à Chicago, une bombe explosait dans les rangs des policiers lors d'un meeting public au Haymarket square, tuant une douzaine de policiers, en blessant de nombreux autres. Les flics rescapés provoquèrent en ripostant un bain de sang dans la foule. La répression fut impitoyable : la bourgeoisie, inquiétée par l'agitation sociale grandissante, en profita pour faire un exemple. huit militants dont le seul tort était d'être anarchistes, et immigrés récents de surcroît, Spies, Engel, Schwab, Neeb, Fielden, Fischer et Parsons, furent pendus, sauf Ling qui se suicida la veille, après un procès inique. Le véritable auteur de l'attentat, lui, ne fut jamais retrouvé. Mais le mouvement social était brisé. C'est une hypothèse sur l'identité du lanceur de bombe qui est ici présentée, sur la foi du témoignage écrit de

quelqu'un à qui celui-ci se serait confié. Karl Schaschler, anarchiste allemand réfugié aux États-Unis sous le nom de Franz Wilhelm, vit une vie paisible sous la couverture d'un pasteur négociant en articles religieux. Mais les violences systématiques de la police et des pinkertons (milice patronale) envers les ouvriers, afin de briser la grève, l'excédèrent au point qu'il décide de répliquer à la violence par la violence. Et quand il voudra en assumer les conséquences, il sera trop tard. A mi-chemin d'un travail d'histoire et d'un roman noir, ce livre intéressera autant ceux qui cherchent un témoignage sur une période clé du mouvement libertaire aux États Unis que les fans de polars.

Guillaume
groupe Louise Michel

L'anarchiste de Chicago, Jürgen Alberts, Série noire, 418 pages, 62 F.
En vente à la librairie du *Monde libertaire*

Non à la criminalisation du mouvement social!

LE GOUVERNEMENT JOSPIN N'A EU DE CESSE de chercher à marginaliser le mouvement des chômeurs pour juguler son développement et saper le soutien populaire dont il bénéficie. Dans un premier temps, Jospin a joué le couplet de la compréhension pour emboîter sans attendre sur celui d'un nécessaire pragmatisme. Echaudés par les discours léniants de la gauche en 1981, les chômeurs ont à juste titre maintenu les occupations de lieux publics. Une campagne médiatique d'intox fut alors orchestrée afin de minorer le nombre de sites investis et de l'aire silence sur les premières évacuations.

La compréhension affichée avait fait place à la répression. Ainsi le 7 janvier 1998, lors de l'évacuation des locaux lillois de l'ASSEDIC, Christophe Fétat fut frappé au visage puis inculpé. Le lendemain Jospin s'exprimait sur TFI pour annoncer l'attribution d'un milliard d'aide d'urgence et ordonne en parallèle l'accélération du rythme des évacuations. Ses consignes furent appliquées avec zèle. Loin de décourager les chômeurs, le mépris affiché pour leurs revendications et la virulence des interventions policières un peu partout en France relance le mouvement de plus belle. Survient à cette époque une nouvelle vague d'intox qui pointe d'un doigt accusateur un mouvement qualifié de minoritaire et une lutte qui serait manipulée par une frange d'activistes tour à tour trotskistes, anarcho-syndicalistes ou autonomes. Dans la foulée, les médias mettent en exergue l'occupation houleuse de la Chambre de commerce de Paris le 13 janvier en omettant de rétablir la réalité des faits et insistent lourdement sur la présence d'Héliette Besse, « ex mama d'Action directe » dans les personnes interpellées le 21 janvier lors de l'occupation du restaurant « le Fouquet's » sur les Champs Elysées. Cependant, malgré les efforts du pouvoir le soutien populaire perdure et les actions « coup de poing » se multiplient un peu partout en France. Cependant, suite aux opérations Caddies du comité des chômeurs C.G.T. de Roubaix, le Figaro titre sur l'appel au pillage. C'est le retour de la classe dangereuse!

Le 11 février, après une action contre le Cash converters du XI^e arrondissement parisien, quatre personnes finissent incarcérées à Fleury Mérois. Fixés à la date du

26 février, les procès du Lillois et des quatre Parisiens eurent la même conclusion: le report. En effet, la présidente de la chambre correctionnelle, prétextant le traitement d'une affaire de drogues, signifiait à Christophe que son procès ne pourrait avoir lieu que le 11 juin prochain. De même, parce que le parquet a « oublié » de citer les sept policiers qui ont procédé à leur interpellation, Karim, Jean-Julien, Daniel et Guillaume devront attendre le 26 mars pour être jugés. Leur demande de remise en liberté a toutefois été acceptée à la satisfaction des soutiens.

Dans les deux cas le report du procès après les élections cantonales et régionales enlève une épine du pied des autorités. Il importe donc que les comités de soutien relèvent le défi et fassent comprendre au gouvernement qu'il a tort de miser sur l'essoufflement du mouvement. De plus, il serait judicieux qu'ils se coordonnent pour mener une campagne nationale contre la criminalisation du mouvement social. Le comité de soutien à Christophe a d'ores et déjà orienté sa démarche en ce sens puisqu'il fait circuler une pétition pour rappeler que si l'on n'y prend pas garde c'est à terme un véritable délit de solidarité qui risque d'être instauré. Ainsi dans le Nord, le 8 octobre 1997, Patrice Bardet et Christine Eme, tous militants du Comité anti-expulsions de Villeneuve d'Ascq, ont été condamnés en appel à 3 000 F d'amende avec sursis pour avoir assisté le 25 octobre 1995 une étudiante qui devait être expulsée de son logement. De même Jacqueline Deltombe a été jugée coupable mais exemptée de peine en appel en novembre 1997 pour héberger un ami sans papiers. C'est autour de son cas que le 6 février 1997 les cinéastes avaient lancé la campagne de pétition contre l'article 1 de la loi Debré (1). Mais le meilleur soutien qui peut être apporté à toutes les victimes de la répression c'est de faire en sorte que le mouvement social ne cède pas aux intimidations de tous ordres et de continuer à établir des passerelles entre les luttes.

Groupe May Picqueray (Lille)

(1) Pour avoir un compte rendu détaillé des procès de Jacqueline, Patrice et Christine, envoyez une enveloppe et 3 timbres à 3 F au Comité de soutien à Christophe Fétat. c/o Centre culturel libertaire, 1-2 rue Denis-du-Péage, 59800 Lille.

Agir au lieu d'élire!

suite de la première page

fond leur situation. Rappelons que Jospin s'est contenté de promettre l'indexation des minima sociaux sur le coup de la vie pour le 1er janvier 1999 et de faire adopter une loi contre l'exclusion qui sera discutée au conseil des ministres du 25 mars prochain. Le lendemain de sa déclaration, on apprenait que la France réussissait brillamment son examen d'entrée dans les critères de Maastricht. Nos bons socialistes ont compris qu'il fallait faire des choix, et ils ont choisi leur camp depuis longtemps.

Faire converger les luttes

Il est alors important de maintenir le mouvement des chômeurs hors des illusions électoralistes, d'éviter les récupérations des traditionnels donneurs de faux espoirs de gauche. à nous de mettre en place des formes d'auto-organisation sur le long terme, d'inscrire profondément l'idée que c'est seulement par les luttes sociales que nous transformerons nos conditions de vie et peut-être changerons notre futur. à nous aussi de faire que ces luttes convergent avec d'autres, porteuses des mêmes dynamiques et des mêmes espoirs dans un monde meilleur. à ce titre la lutte des sans-papiers, un moment occultée par le mouvement des chômeurs, risque bien de rebondir dans les semaines à venir. Le 30 avril est la date limite de réponse pour les 150 000 dossiers de demande de régularisation qui ont été déposés dans les diverses préfectures. Nous savons déjà qu'il faudra

se mobiliser pour éviter des milliers d'expulsions d'individus que le gouvernement socialiste, par de fausses promesses, a fait sortir du bois. Déjà 22 000 refus de régularisation ont été annoncés sur les 62 000 dossiers qui ont pour l'instant reçu une réponse, alors que ce sont les dossiers les plus « simples » qui ont été traités dans un premier temps. Cette lutte des sans-papiers, tout comme celle des chômeurs, s'inscrit dans la même volonté de rompre avec l'isolement, avec la précarité du quotidien et de retrouver une dignité et le droit de vivre tout en reposant la question de cette société qui produit de tels désastres humains.

Ces deux luttes s'inscrivent dans la continuité du mouvement de grève générale de novembre-décembre 1995. Un mouvement qui, après plus de dix ans d'apathie sous les coups de la social-démocratie, a rouvert la porte aux luttes sociales comme moyen d'expression. Un mouvement social qui ne sait pas encore vers quoi aller, ni comment y aller, mais qui s'inscrit dans une dynamique opposée aux illusions politiques, qui est conscient que c'est par la lutte et l'auto-organisation qu'on changera les choses et qui est à la recherche de perspectives.

Agir au lieu d'élire!

Bien loin d'une défaite pour les classes dominantes, l'arrivée de la gauche au pouvoir est bien une ultime

tentative de colmater les brèches ouvertes dans le consensus social par les grèves de novembre-décembre 1995 et ainsi stopper la propagation de la contestation sociale. Si l'effet Jospin a marché quelques mois, il semble maintenant que le gouvernement ait du mal à maintenir cet objectif malgré les renforts fournis par le ban et l'arrière-ban de tout ce que la gauche et l'extrême gauche comptent de « plurielle ». Une gauche plurielle qui n'a plus comme seul discours, comme dernier cheval de bataille, que celui de se présenter comme le dernier rempart face au F.N. Un F.N. qu'elle engraisse pourtant chaque jour par sa politique économique et sociale désastreuse.

Alors au vue des prochaines élections, rappelons que nous n'accorderons pas une voie pour les marchands d'illusions, quelles que soient leurs couleurs. En opposition à ces appels à la délégation de pouvoir, à cautionner l'action politique d'individus au service d'intérêts qui ne sont pas les nôtres, aidons à développer un mouvement social en rupture avec toute représentation politique, porteur de ses propres dynamiques et d'un projet de société basé sur l'égalité économique et sociale. à nous de favoriser les pratiques d'auto-organisation, de faire converger les luttes existantes et d'en impulser de nouvelles afin que les révoltes d'aujourd'hui deviennent les révolutions de demain.

David
groupe Durruti

région lyonnaise
5^e Journée Libertaire
samedi 7 mars
organisée par l'union régionale Rhône-Alpes de la Fédération anarchiste

Débats

11 h-12 h 30: Pour une gestion libertaire de la commune, l'autogestion et les collectivisations; Les élections régionales et le contexte politique actuel • 14 h-15 h 30: Le sexisme au quotidien, le droit à l'avortement et la contraception; Education et violence: interrogation sur la violence à l'école et perspective pour une éducation libertaire • 16 h-17 h 30: Le chômage, la précarité et la réduction du temps de travail: lutter pour partager les richesses... pas la misère!; La lutte des sans-papiers et les lois Pasqua-Debré-Chevènement • 18 h-19 h 30: L'enfermement carcéral et psychiatrique, quelles alternatives? La révolution sociale et libertaire est possible!

Tables-rondes

11h-12h30: L'Algérie • 14h-15h30: La lutte antifasciste aujourd'hui • 16h-17h30: Les transports • 18h-19h30: La sécurité sociale en question

Expositions

Il y a trente ans, mai 68; La librairie La plume Noire; Violences faites aux femmes

Vidéos

« Superphénix: histoire folle d'un monstre », « Paroles ouvrières, parole de Wonder », « Visiblement, je vous aime », « Les dockers de Liverpool », « Soumission à l'autorité »

Théâtre à 21 heures

« Makhno, une histoire des paysans insurgés d'Ukraine » par la troupe Tsek

Musique et danse en fin de soirée

Toute la journée :

Tables de presse, buvette, restauration, crêche
prix d'entrée: 50 et 30 F (lycéens, étudiants, chômeurs)
CCO 39, rue Georges-Courteline - Villeurbanne

A G E N D A

vendredi 6 mars

PARIS: Projection vidéo « La lanterne noire » au 10, rue Robert-Planquette (18^e) à 20 h 30? Au programme: *L'an 01*, ou *Johnny s'en va en guerre*.

NANCY: le groupe Jean-Roger Caussimon appelle à se joindre à 18 heures place Maginot contre la venue de Mégret

samedi 7 mars

NANCY: le groupe Jean-Roger Caussimon appelle à se joindre à 15 heures place Maginot pour la manifestation nationale contre le chômage réunissant le grand est.

mercredi 11 mars

ANGERS: Le groupe de la Fédération anarchiste organise une soirée débat anti-électorale à 20 h 30 à l'Étincelle, 26, rue Mallié.

BORDEAUX: Le cercle Athénée libertaire organise une rencontre-débat sur la Chine (les anarchistes, l'entrée dans le marché, les dissidents, Hong Kong), animée par J-J Gandini à 20 h 30 au 7, rue du Muguet.

jeudi 12 mars

MONTPELLIER: Le groupe de la Fédération anarchiste organise un débat sur les 35 heures à l'Antre Anar, 5, rue Jeanne-d'Arc à 20 h 30.

PERPIGNAN: Dans le cadre d'une tournée organisée par l'Union régionale Sud-ouest de la F.A., réunion-débat en soirée avec Philippe Pelletier du groupe Nestor Makhno de la F.A. sur le thème de l'antifascisme, librairie A-Infos, 2, rue Théodore Guiter, à 20 h 30.

vendredi 13 Mars

ANGERS: Le groupe de la Fédération anarchiste organise une conférence sur la guerre d'Espagne et le mouvement révolutionnaire anarchiste à 20 h 30 à l'Étincelle, 26, rue Mallié.

TOULOUSE: Suite de la tournée de l'Union régionale Sud-ouest, le groupe Albert-Camus organise une réunion-débat avec Philippe Pelletier (du groupe Nestor Makhno de la F.A.) sur le thème de l'antifascisme, à la F.O.L. 31 rue des Amidonniers, à 20 h 30.

samedi 14 Mars

CHELLES (77): Le groupe Sacco et Vanzetti de la Fédération anarchiste organise une réunion publique avec Serge Halimi, auteur des « Nouveaux chiens de garde » à 20 h 30 1 bis, rue Emilie.